Direction de la Voirie et des Déplacements Service des canaux	VIGILANCE PARTICULIÈRE	QualiPARIS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ — ISO 14001

AVIS À LA BATELLERIE n° 2023 - 88

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT	Paris, le 15 septembre 2023

Largeur du chenal limitée en demi-passe

Pont de la rue de l'Ourcq à Paris - du P.K 1, 108 au P.K 1,075

Du jeudi 21 septembre 2023 au mardi 21 novembre 2023

Dans le cadre d'un chantier de réfection du pont de la rue de l'Ourcq, la mise en place d'un échafaudage sur la partie inférieure du tablier, va limiter la largeur du chenal par une demi-passe, tout en conservant la possibilité de passage d'une péniche au gabarit Freycinet.
La circulation s'effectuera par demi-passe sur la rive droite, **il est interdit de se croiser ou de dépasser sous le pont.**

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Patrick DUGUET

L'Ingénieur en Chef
Adjoint à la Cheffe du Service
Patrick DUGUET

L'Ingénieur en chef
Adjoint à la Cheffe du Service des Canaux

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.